

Décret n°2005-1308 du 20 octobre 2005 relatif aux marchés passés par les entités adjudicatrices mentionnées à l'article 4 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au c

Séquestration et privation de liberté en contexte sectaire

Lois et décrets (LODA)

Modifie

Date	27/08/2011
Juridiction / Nature	DECRET
NOR / Numéro	ECOM0520014D
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000420648

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Lorsque les offres présentées dans le cadre de la passation d'un marché de fournitures contiennent des produits originaires de pays tiers avec lesquels la Communauté européenne n'a conclu aucun accord [...] dans un cadre multilatéral ou bilatéral assurant un accès effectif des entreprises de la Communauté européenne aux marchés de ces pays, ces offres peuvent être rejetées lorsque la part des produits originaires [...]

[...] utilisés principalement sur les chantiers de construction, dans les carrières ou dans les installations portuaires ou aéroportuaires ; 2° De véhicules conçus et construits pour être utilisés par les forces [...] armées, la protection civile, les services de lutte contre l'incendie et les services responsables du maintien de l'ordre ; 3° De machines mobiles. [...]

[...] Dans les cas prévus aux trois alinéas précédents, l'entité adjudicatrice accepte les certificats équivalents d'organismes établis dans les autres Etats membres de la Communauté européenne et d'autres preuves [...]

[...]et de l'industrie, Vu le traité instituant la Communauté européenne ; Vu la directive 2004/17/CE du Parlement[...]

RÉFÉRENCE

DECRET ECOM0520014D du 27 août 2011, « Décret n°2005-1308 du 20 octobre 2005 relatif aux marchés passés par les entités adjudicatrices mentionnées à l'article 4 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au c ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000420648> (consulté le 28 août 2026).